Boucle du refuge Buffère par Côte Rouge

Rhododendrons (©Michel Ducroux)

Cet itinéraire permet d'accéder au refuge Buffère par l'itinéraire habituel, en rive droite de la Clarée avant de revenir à Névache par le sentier en balcon de Côte Rouge et ses magnifiques rhododendrons.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 626 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Pastoralisme, Point de vue, Refuge

Accessibilité : Famille

Itinéraire

Départ : Parking de Ville-Haute
Arrivée : Parking de Ville-Haute
Balisage : GR
Communes : 1. Névache
2. La Salle-les-Alpes

Profil altimétrique

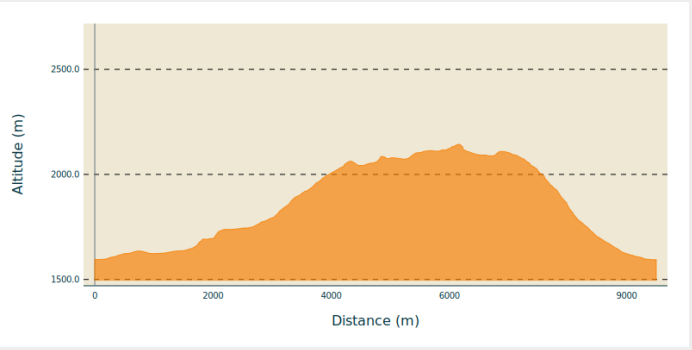

Altitude min 1594 m Altitude max 2143 m

1. Le départ se situe au parking de Névache Ville-Haute. Entrer dans le village pour rejoindre l'Église Saint-Marcellin. Prendre la ruelle à gauche après l'église et traverser le pont de l'Outre.

2. Prendre le sentier de droite bordé d'un muret : c'est un tronçon du GR 57A. Contourner la petite chapelle Notre-Dame-de-Lourde pour rejoindre la lisière de forêt. L'itinéraire longe la rivière du début à la fin par la rive droite.

3. Après une légère montée surplombant la passerelle de la cascade de Débaret, le sentier s'aplanit pour rejoindre le Pont du Rately et l'itinéraire de montée au refuge.

4. La montée suivante est soutenue dans la forêt de mélèzes jusqu'aux chalets du Serre. Ne vous découragez pas par la vue de cette montée en haut de laquelle on observe un beau point de vue sur la vallée et le village de Névache.

5. Après avoir fait une halte au refuge, s'engager sur le sentier de Côte Rouge : la piste fait face à l'entrée du refuge et dépasse une cabane du refuge pour se transformer en petit sentier : celui -ci traverse rapidement le ruisseau de Buffère puis se poursuit en un magnifique balcon sur environ 2 kilomètres pour rejoindre le ruisseau et la passerelle de Cristol.

6. Si l'on souhaite rejoindre Ville-Haute : ne pas franchir la passerelle et s'engager sur le sentier de gauche, qui redescend en direction de Névache hameau de Ville-Haute, laissant ainsi le ruisseau sur la droite.

   Si toutefois la passerelle est franchie, on atteint le GR5C. Cette alternative permet de rejoindre Névache hameau du Cros au Pont de Fort Ville ou encore le hameau du Roubion via le Pont des Armands. Cette descente sera plus douce pour les genoux.

Sur votre route...

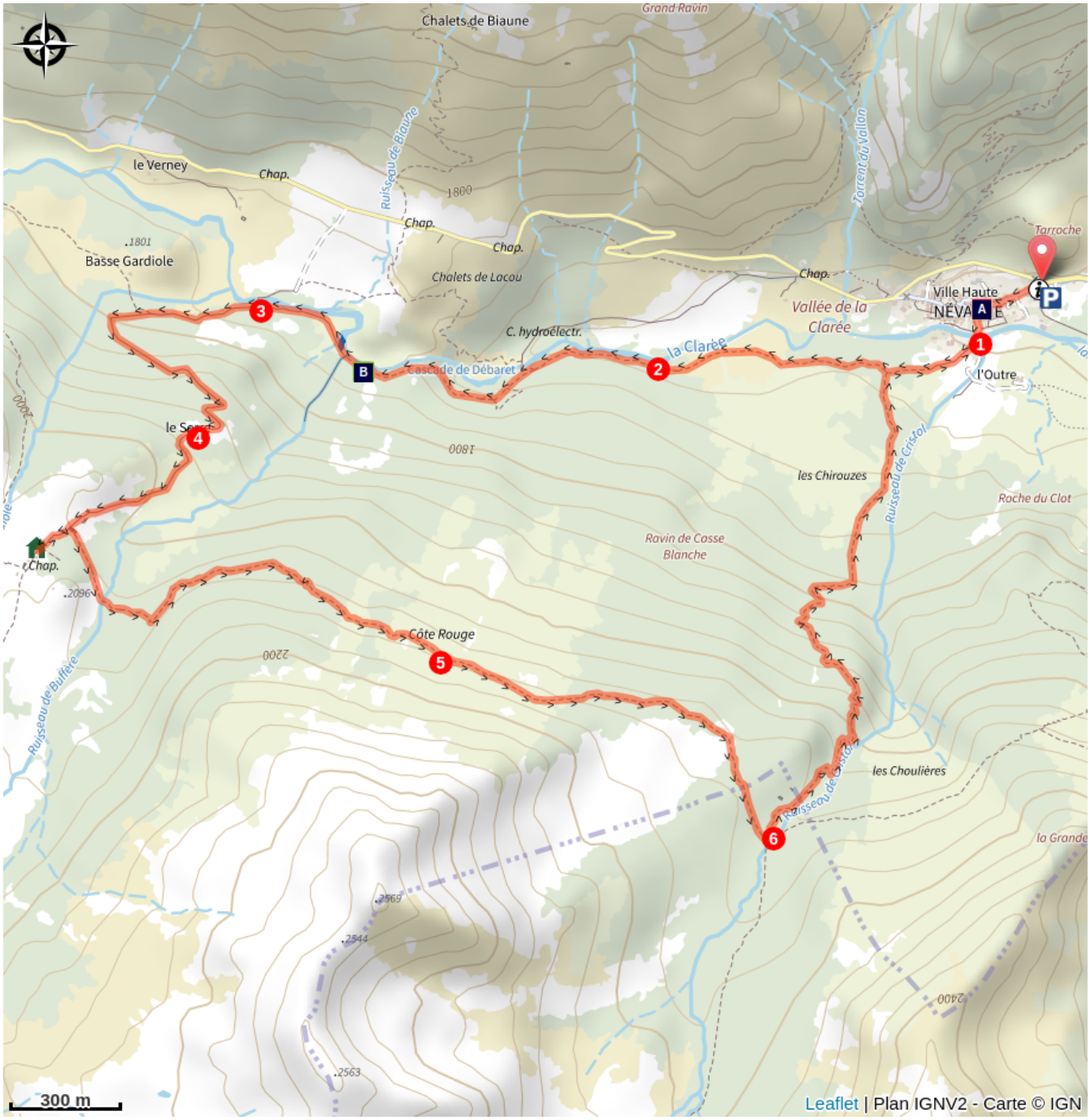

l'Église Saint-Marcellin de Névache (A)

Le Lis Martagon (B)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Dans la Clarée, les chiens doivent être tenus en laisse sur tous les sentiers, pour des raisons de protection de la faune sauvage, mais aussi pour la cohabitation avec les chiens de protection des troupeaux.

Matériel

Chapeau/casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Ville-Haute

Accessibilité

Famille

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement **le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com

Sur votre route...

l'Église Saint-Marcellin de Névache (A)

Édifice religieux majeur de la vallée, l'église Saint-Marcellin est un joyau du XVème siècle, avec son style architectural « roman-lombard » emprunté aux techniques et styles décoratifs italiens et provençaux typiques du Briançonnais.

Elle fut édifiée en 1490 sous l'impulsion de Charles VIII lors d'un pèlerinage à Notre-Dame d'Embrun, en pleine période de réorganisation religieuse après la grave épidémie de peste ayant sévi dans toute l'Europe du XVème siècle.

L'église s'appela d'abord Saint-Pélade avant de prendre le nom du premier évêque d'Embrun : Saint-Marcellin.

Attribution : Corrado Riva ©Office de Tourisme des Hautes Vallées

Le Lis Martagon (B)

Dans les pentes fraiches et boisées, il n’est pas rare de croiser le Lis Martagon (*lilium martagon*), fleure majestueuse et emblématique des Alpes.

Espèce protégée, surtout présente dans les bois et les prairies des régions de montagne, cette herbacée de la famille des Liliacées mesure entre 30 et 60 cm et peut atteindre jusqu’à 1,50 m de hauteur. Ses fleurs à six pétales sont roses et mouchetées de pourpre. Les anthères rouge-brun suspendus aux filets incurvés dégagent un lourd parfum capiteux.

Attribution : Michel.Ducroux © Office de Tourisme des Hautes Vallées